

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2017/03/01
19H30
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert- M. Charles Audet – M. Germain Martin
Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau - M. Rock Rousseau - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.4 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Procès-verbal du 21 février 2017.

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du Conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500.\$ et plus

9.- ADMINISTRATION

9.1 Adhésion au journal Le Cantonnier pour l'année 2017.

- 9.2 Vente du lot numéro 5 990 331 à Mme Jocelyne Goudreau.
- 9.3 Demande de droit de passage « Tour cycliste du lac Aylmer » pour la 28^e édition.
- 9.4 Demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du programme Fonds culturel.
- 9.5 Autorisation de paiement à l'Arsenal pour l'achat d'une pompe portative.
- 9.6 Autorisation de paiement à *SNC-Lavalin inc.* pour les honoraires professionnels dans le projet de réaménagement de la marina municipale.
- 9.7 Demande d'aide financière de *Moisson Beauce* pour l'année 2017.
- 9.8 Adoption du règlement numéro 634 Règlement décrétant un emprunt de 1 470 000 \$ pour les travaux de mise aux normes des stations de pompages (égout sanitaire) et de l'aqueduc et égout de différentes rues.
- 9.9 Adoption du règlement numéro 635 Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.
- 9.10 Autorisation à M. Jérôme Hallé pour avoir un congé sans solde pour la période du 18 avril 2017 au 12 mai 2017.
- 9.11 Demande du CERD pour tenir sa campagne du pain partagé le 14 avril 2017.
- 9.12 Autorisation de paiement à *La Boîte d'urbanisme* pour les honoraires professionnels pour la révision des règlements d'urbanisme.
- 9.13 Autorisation de paiement à la *Société de l'assurance automobile du Québec* pour les immatriculations des véhicules pour l'année 2017.
- 9.14 Autorisation de paiement à *Constructions de l'Amiante inc.*, pour les travaux de mise aux normes de l'usine d'eau potable.
- 9.15 Engagement de la Ville de Disraeli au projet « Bouge avec Ally Hop ».
- 9.16 Autorisation de paiement de la quote-part à la MRC des Appalaches pour l'année 2017.
- 9.17 Responsables de l'application des différents règlements relatifs à la prévention et à la sécurité des incendies.
- 9.18 Engagement de M. Nicolas Cornellier comme étudiant stagiaire au Service de la culture de la Ville de Disraeli.
- 9.19 Autorisation de paiement à *Olisa inc.* pour les travaux de réaménagement de la marina municipale.
- 9.20 Engagement de la Ville de Disraeli à la réalisation d'un plan de gestion des débordements.
- 9.21 Nomination d'un conseiller(e) comme représentant du Conseil au sein de Transport adapté région de Thetford pour l'année 2017.
- 9.22 Demande d'aide financière du *Tour cycliste du lac Aylmer* pour leur 28^e édition.
- 9.23 Autorisation de signature du renouvellement des ententes de travail des employés cadres.
- 9.24 Autorisation de signature du renouvellement de l'entente de travail (convention collective) avec le syndicat des pompiers et pompières du Québec section local Disraeli.
- 9.25 Avis de motion règlement numéro 636, Règlement amendant le règlement numéro 574 relatif à la prévention des incendies : mesures de prévention générales et mesures spécifiques pour les bâtiments à risque faible et moyen résidentiel.

10- URBANISME

Aucun.

11.- AUTRES SUJETS

SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS :

Aucun

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite ☞ les membres du Conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite ☞ les citoyens à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

- 13.1 La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

**Séance ordinaire
du 1er mars 2017**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le mercredi 1er mars 2017, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03-2017-067

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications suivantes : retrait des points numéro 9.19, 9.20 et 9.25.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

03-2017-068

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1er février 2017 et de la séance extraordinaire du 15 février 2017 a été remise aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance

Aucune

5.- **RAPPORT DES COMITÉS**

Urbanisme

6.- **RAPPORT DU C.C.U.**

Procès-verbal de la réunion du 21 février 2017.

7.- **TRÉSORERIE**

Une présentation « des états recettes et dépenses » a été remise aux membres du conseil.

03-2017-069

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

03-2017-070

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

QUE ce Conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 28 février 2017, totalisant 932 638.14 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec. -trés.

9.- **ADMINISTRATION**

9.1 **Adhésion au journal Le Cantonnier pour l'année 2017.**

03-2017-071

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE le Conseil autorise l'adhésion au journal le Cantonnier pour l'année 2017 au montant de 40 \$ pour les membres corporatif.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Vente du lot numéro 5 990 331 à Mme Jocelyne Goudreau.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli est propriétaire du lot 5 990 331 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli veut se départir du terrain et est en faveur de le vendre à Mme Jocelyne Goudreau ;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 990 331 est d'une superficie de 3 124.3 m² ;

03-2017-072

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

QUE le Conseil autorise la vente du lot 5 990 331 d'une superficie de 3 124.3 m² au montant de 8 409 \$ plus les taxes applicables.

QUE le futur acquéreur devra assumer les frais de notaire ainsi que tous les autres frais reliés à cette transaction immobilière.

QUE le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents requis pour cette transaction immobilière.

QUE cette résolution abroge la résolution 02-2017-051.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Demande de droit de passage « Tour cycliste du lac Aylmer » pour la 28^e édition.**

CONSIDÉRANT QUE la 28^e édition du *Tour cycliste du lac Aylmer* se déroulera le 5 août 2017 entre 9h00 et 15h00;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs ont besoin d'une autorisation de la Ville afin de circuler sur les routes de notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli collaborera avec les organisateurs en ce qui a trait à la sécurité de l'événement sur son territoire;

03-2017-073

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER

QUE le Conseil informe les organisateurs du *Tour cycliste du lac Aylmer* qu'ils ont l'autorisation de circuler sur les routes du territoire le 5 août 2017 pour la tenue de la 28^e édition du *Tour cycliste du lac Aylmer*.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du programme Fonds culturel.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli tiendra, avec la collaboration des municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches, un « Happening culturel » du secteur sud de la MRC des Appalaches le 13 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre trois (3) artistes auront l'opportunité de créer et présenter une performance en direct;

CONSIDÉRANT QUE le public sera invité à assister à cet événement;

03-2017-074

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

QUE le Conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du programme Fonds culturel;

QUE la coordonnatrice culturelle soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli la demande d'aide financière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 Autorisation de paiement à l'*Arsenal* pour l'achat d'une pompe portable.

03-2017-075

Il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

QUE le Conseil autorise le paiement à l'*Arsenal* au montant de 17 777.43 \$ taxes incluses pour l'achat d'une pompe portable pour le camion 427.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 Autorisation de paiement à *SNC-Lavalin inc.* pour les honoraires professionnels dans le projet de réaménagement de la marina municipale.

03-2017-076

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

QUE le Conseil autorise le paiement à *SNC-Lavalin inc.* au montant de 18 237.91 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans le projet de réaménagement de la marina municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 Demande d'aide financière de *Moisson Beauce* pour l'année 2017.

03-2017-077

CONSIDÉRANT QUE *Moisson Beauce* a fait une demande d'aide financière dans le cadre de leur campagne de financement pour l'année 2017;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil informe les responsables de *Moisson Beauce* que la Ville de Disraeli ne participera pas financièrement à leur campagne de levée de fonds;

QUE le conseil souhaite tout le succès escompté à *Moisson Beauce* pour leur campagne de financement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.8 Adoption du règlement numéro 634 Règlement décrétant un emprunt de 1 470 000 \$ pour les travaux de mise aux normes des stations de pompage (égout sanitaire) et de l'aqueduc et égout de différentes rues.

03-2017-078

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 634, Règlement décrétant un emprunt de 1 470 000 \$ pour les travaux de mise aux normes

des stations de pompage (égout sanitaire) et de l'aqueduc et égout de différentes rues.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 **Adoption du règlement numéro 635 Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.**

03-2017-079

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 635, Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 **Autorisation à M. Jérôme Hallé pour avoir un congé sans solde pour la période du 18 avril 2017 au 12 mai 2017.**

03-2017-080

CONSIDÉRANT QUE M. Jérôme Hallé, employé au Service des travaux publics de la Ville de Disraeli a fait une demande pour un congé sans solde pour la période du 18 avril au 12 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE M. Hallé donnera des cours de formation au Centre national de conduite d'engins de chantier pour la C.C.Q.;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le congé sans solde à M. Jérôme Hallé pour la période du 18 avril au 12 mai 2017 pour donner de la formation au Centre national de conduite d'engins de chantier pour la C.C.Q.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 **Demande du CERD pour tenir sa campagne du pain partagé le 14 avril 2017.**

03-2017-081

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Entraide de la région de Disraeli a fait une demande afin d'avoir l'autorisation de faire du porte-à-porte pour leur campagne de financement (pain partagé);

CONSIDÉRANT QUE cet événement se déroulera le 14 avril prochain;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le CERD à faire du porte-à-porte le 14 avril prochain pour leur campagne de financement (pain partagé).

QUE le Conseil autorise l'émission du permis de colportage à titre gratuit.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 Autorisation de paiement à La Boîte d'urbanisme pour les honoraires professionnels pour la révision des règlements d'urbanisme.

03-2017-082

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

QUE le Conseil autorise le paiement à *La Boîte d'urbanisme* au montant de 5 458.44 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans la révision des règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 Autorisation de paiement à la Société de l'assurance automobile du Québec pour les immatriculations des véhicules pour l'année 2017.

03-2017-083

Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

QUE le Conseil autorise le paiement à la Société de l'Assurance Automobile du Québec au montant de 12 261.94 \$ pour l'immatriculation de l'ensemble des véhicules de la Ville pour l'année 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 Autorisation de paiement à Constructions de l'Amiante inc., pour les travaux de mise aux normes de l'usine d'eau potable.

03-2017-084

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER

QUE le Conseil autorise le paiement à *Constructions de l'Amiante inc.* au montant de 884 608.45 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans la mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable décompte progressif numéro 7.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.15 Engagement de la Ville de Disraeli au projet « Bouge avec Ally Hop ».

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années le regroupement « Bouge Bien Bouffe Bien en Appalaches » est en charge du projet « Bouge avec Ally Hop »;

CONSIDÉRANT QUE Québec en Forme cessera sous peu son soutien financier au projet de « Bouge Bien Bouffe Bien en Appalaches »;

CONSIDÉRANT QU'afin de conserver une continuité dans cette action, le regroupement « Bouge Bien Bouffe Bien en Appalaches » demande aux municipalités de s'impliquer financièrement dans l'organisation des activités;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Ville de Disraeli de s'impliquer et d'appuyer pour la continuité du projet;

03-2017-085

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli s'engage à offrir sur le territoire de la Ville de Disraeli le programme « Bouge avec Ally Hop » pendant trois (3) années consécutives à raison d'une session par année, et ce à partir du calendrier 2017-2018 jusqu'à la fin de la saison 2019-2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.16 **Autorisation de paiement de la quote-part à la MRC des Appalaches pour l'année 2017.**

03-2017-086

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement de la quote-part à la MRC des Appalaches au montant de 131 087 \$ pour l'année 2017.

QUE le paiement soit réalisé en deux versements égaux aux dates suivantes :

- 1^{er} avril 2017 65 543.50 \$
- 1^{er} août 2017 65 543.50 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.17 **Responsables de l'application des différents règlements relatifs à la prévention et à la sécurité des incendies.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a adopté différents règlements pour la prévention et la sécurité des incendies sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'avoir des représentants dûment autorisés pour procéder à l'application de ces règlements ;

03-2017-087

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le directeur du Service de sécurité incendie (DSSI), le directeur adjoint, le technicien en prévention des incendies et le directeur général à procéder à l'application des différents règlements en prévention et sécurité des incendies, à émettre les constats d'infraction, à représenter la Ville de Disraeli aux audiences de la cour municipale et supérieure, s'il y a lieu.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.18 Engagement de M. Nicolas Cornellier comme étudiant stagiaire au Service de la culture de la Ville de Disraeli.

03-2017-088

Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil engage M. Nicolas Cornellier comme étudiant stagiaire communication, rédaction et multimédia au Cabaret des arts pour la période du 1^{er} mai au 11 août 2017.

QUE le salaire sera de 12.50 \$ par heure à raison de 33 heures par semaine. Cet horaire peut varier en fonction des besoins du Service de la culture.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.19 Autorisation de paiement à Olisa inc. pour les travaux de réaménagement de la marina municipale.

03-2017-089

Il est,
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Olisa inc. au montant de _____ \$ taxes incluses pour les travaux de réaménagement de la marina municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.20 Engagement de la Ville de Disraeli à la réalisation d'un plan de gestion des débordements.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a fait une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC dans le cadre des travaux de prolongement des services sur la rue Boutin ;

CONSIDÉRANT QUE le MDDELCC demande à la Ville de Disraeli se réaliser un plan de gestion de débordements d'ici l'automne 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli dans le cadre des travaux de mises aux normes de ses infrastructures d'eau potable s'est déjà engagée à fournir ce plan à l'automne 2018 en donnant un mandat à la firme CIMA+ (résolution numéro 03-2016-079) ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux à réaliser feront partie intégrante du plan de gestion des débordements que la Ville produira d'ici l'automne 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les bilans _____ ;

03-2017-090

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli réitère son engagement à produire un plan de gestion des débordements d'ici l'automne 2018 et atteste que les travaux à réaliser sur la rue Boutin en feront partie intégrante.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.21 **Nomination d'un conseiller(e) comme représentant du Conseil au sein de Transport adapté région de Thetford pour l'année 2017.**

03-2017-091

Il est,

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE le Conseil de la Ville de Disraeli nomme Mme Pauline T. Poirier comme déléguée pour assister et représenter le Conseil de ville à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de Thetford inc. qui se tiendra le jeudi 30 mars 2017.

QUE le Conseil accepte que Mme Pauline T. Poirier soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de Thetford inc., si élue par l'assemblée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.22 **Demande d'aide financière du Tour cycliste du lac Aylmer pour leur 28^e édition.**

03-2017-092

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur du Tour cycliste du lac Aylmer a fait une demande d'aide financière pour leur événement du 5 août 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli participe déjà par l'entremise des Services des incendies et des travaux publics pour la sécurité de l'événement;

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli ne participera pas financièrement à leur événement, mais le fait déjà par l'entremise des Services des incendies et des travaux publics pour l'aspect sécurité pour leur événement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.23 **Autorisation de signature du renouvellement des ententes de travail des employés-cadres.**

03-2017-093

CONSIDÉRANT QUE les contrats de travail des employés-cadres pour les Services des travaux publics, des loisirs et de la culture venaient à échéance le 31 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler ces ententes de travail ;

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Et résolu,

QUE le Conseil renouvèle les contrats de travail pour les employés-cadres des services suivants :

- Service des travaux publics : Sylvain Goulet
- Service des loisirs : Jasmin Boudreau
- Service de la culture : Julie Deslauriers

QUE le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli lesdites ententes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.24 **Autorisation de signature du renouvellement de l'entente de travail (convention collective) avec le syndicat des pompiers et pompières du Québec section local Disraeli.**

CONSIDÉRANT QUE l'entente de travail avec le syndicat des pompiers et pompières du Québec section local Disraeli se terminait le 31 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) parties en sont venues à une nouvelle entente de travail;

03-2017-094

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'entente de travail intervenu avec le syndicat des pompiers et pompières du Québec section local Disraeli.

QUE le Conseil autorise le Maire et le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.25 **Avis de motion règlement numéro 636, Règlement amendant le règlement numéro 574 relatif à la prévention des incendies : mesures de prévention générales et mesures spécifiques pour les bâtiments à risque faible et moyen résidentiel.**

03-2017-095

_____, conseiller (ère) de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation intérieure d'un règlement amendant le règlement numéro 574 relatif à la prévention des incendies : mesures de prévention générales et mesures spécifiques pour les bâtiments à risque faible et moyen résidentiel.

10.- URBANISME

Aucun

11.- AUTRES SUJETS

Aucun

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions.

13.- & 14.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

03-2017-097

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE cette séance soit levée à 19h53.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

CORRESPONDANCE DU MOIS

AUCUN

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-géné. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

Jacques Lessard, maire

Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.
